

PAIX LITURGIQUE

Notre lettre 360 publiée le 7 novembre 2012

PARCE QUE LA MESSE TRADITIONNELLE EST « NORMALE », LES PORTES DE SAINT-PIERRE DE ROME S'OUVRENT GRANDES AU PEUPLE *SUMMORUM* *PONTIFICUM*

« J'ai accepté [de célébrer cette messe] pour faire comprendre que l'usage du Missel de 1962 est normal. » Par cette simple déclaration faite la semaine dernière au vaticaniste Andrea Tornielli, le cardinal Antonio Cañizares Llovera, préfet du Culte divin, nous donne la clé de ce qui s'est passé ce samedi 3 novembre 2012 à Rome.

Car il s'est bel et bien passé quelque chose samedi dernier place Saint-Pierre : pour la première fois depuis la réforme liturgique, les portes de la Basilique vaticane se sont ouvertes en grand pour laisser entrer en procession plus de 1500 fidèles et ecclésiastiques pour une messe célébrée selon la liturgie traditionnelle. Ils ont rejoint ceux qui les attendaient dans la Basilique pour cet acte solennel (on peut aussi regretter du point de vue pastoral que, pour des raisons de sécurité - c'était un Préfet de dicastère qui officiait - le personnel de la Basilique ait préféré ne pas ouvrir les barrières derrière lesquelles se pressait une foule impressionnante de plusieurs milliers de fidèles qui auraient aimé participer).

Et cette messe - que l'on a pris l'habitude d'appeler " extraordinaire " depuis la promulgation du Motu Proprio *Summorum Pontificum* -, nous savons désormais grâce à don Antonio qu'elle est tout simplement " normale ", comme l'ont confirmé les facilités qui lui ont été prodiguées par le personnel de la Basilique du Pape.

Cette joie qu'ont eue les organisateurs et les assistants d'avoir pu être pleinement " *Una cum Papa nostro ad Petri sedem* ", *Paix liturgique* se fait un devoir de vous la communiquer cette semaine en vous proposant le texte du message adressé par le pape aux pèlerins et l'article consacré par le quotidien des évêques italiens, *Avvenire* (un peu plus officiel que *La Croix*, mais nettement plus ouvert), à cet événement. Nous aurons certainement l'occasion de vous livrer nos réflexions dans une prochaine lettre mais, pour l'heure, nous sommes avec les organisateurs dans l'action de grâces et l'émerveillement.



I - LE MESSAGE DU SAINT PÈRE

À l'occasion du pèlerinage international organisé à Rome pour le 5ème anniversaire du Motu Proprio *Summorum Pontificum*, Sa Sainteté le Pape Benoît XVI adresse son cordial salut à tous les participants, les assurant de sa prière fervente.

Par ce Motu Proprio, le Saint Père a souhaité répondre à l'attente des fidèles attachés aux formes liturgiques précédentes. En effet, comme il l'a écrit dans sa *Lettre aux évêques* pour présenter le Motu Proprio, il est bon de conserver les richesses qui ont grandi dans la foi et dans la prière de l'Église et de leur donner leur juste place, tout en reconnaissant pleinement la valeur et la sainteté de la forme ordinaire du rite romain. En cette Année de la Foi, promulguée alors que l'Église célèbre le cinquantième anniversaire de l'ouverture du Concile Vatican II, le Saint Père invite tous les fidèles à manifester de manière particulière leur unité dans la foi ; ainsi seront-ils des artisans efficaces de la nouvelle évangélisation. Confiant tous les participants au pèlerinage de Rome à l'intercession maternelle de la Vierge Marie, le Saint Père leur adresse de grand cœur la Bénédiction Apostolique.

+Cardinal Tarcisio Bertone, Secrétaire d'État de Sa Sainteté

(On peut préciser que, selon les usages de Curie, en dehors des rarissimes messages signés de sa main, le Saint-Père transmet sa bénédiction par l'intermédiaire

de la Secrétairerie d'État, le message signé par le Secrétaire d'État lui-même équivalant à un message « trois étoiles », si l'on ose dire).

II - L'ARTICLE D'AVVENIRE : À SAINT-PIERRE RÉSONNE LE LATIN PRÉCONCILIAIRE

A) L'ARTICLE PRINCIPAL

Dimanche 4 novembre 2012

Foi et Tradition : Cañizares célèbre la Messe selon le rite de 1962 Article de Gianni Cardinale

" Le geste que j'accomplis aujourd'hui, veut montrer une fois de plus que nul n'est de trop dans l'Église, comme l'a dit le Pape lors de son voyage en France " a rappelé hier le cardinal Antonio Cañizares, préfet de la Congrégation pour le culte divin, lors de l'homélie prononcée durant la Messe célébrée à Saint-Pierre selon la forme " extraordinaire " du rite romain, celle régie par le Missel de 1962, antérieur à la réforme postconciliaire. Cette célébration eucharistique a représenté le sommet du pèlerinage organisé par le " Coetus Internationalis Summorum Pontificum " en ouverture de l'Année de la Foi pour célébrer le cinquième anniversaire du Motu Proprio par lequel Benoît XVI a donné pleine citoyenneté au rite dit préconciliaire. Un pèlerinage qui a eu pour devise l'affectueuse expression " Una cum Papa nostro ", (" Ensemble avec notre Pape "), signe de la grande dévotion des fidèles liées à la liturgie ancienne envers Benoît XVI. Une dévotion que le cardinal Cañizares a en quelque sorte expliquée au cours de son homélie.

" Nous voulons, a dit le prélat, nous tous qui participons à cette Sainte Messe, à ce sacrifice de communion et de louange de toute l'Église, qu'elle soit véritablement une action de grâces à Dieu pour toute l'œuvre que le Saint Père Benoît XVI accomplit, en particulier pour son Motu Proprio *Summorum Pontificum* qui est un don pour toute l'Église. " " Nous voulons aussi, a-t-il ajouté, qu'elle soit, dans les difficiles circonstances présentes, un signe et un témoignage du soutien filial et affectueux des pèlerins ici réunis au Saint Père et la manifestation de leur volonté de participer au mouvement et à l'élan évangélisateurs que le Saint Père, pasteur suprême de l'Église, veut donner à toute l'Église en lui offrant de nouveau la jeunesse de la liturgie traditionnelle, qui a accompagné les pères conciliaires durant toute la durée de Vatican II et qui suscite aujourd'hui plus que jamais de nombreuses vocations sacerdotales et religieuses dans le monde, prêtes à évangéliser. " " Cette Sainte Messe selon la forme extraordinaire - a ensuite dit celui qui est le plus proche collaborateur du Pape en matière liturgique - doit représenter un signe d'obéissance et de communion avec le Pape ". De fait, " par cette communion affective et effective avec le Souverain Pontife et les évêques unis autour de lui, nous sommes catholiques. "

Aux pèlerins, arrivés à Saint-Pierre en procession depuis l'église de Saint Salvatore in Lauro, le Pape a fait parvenir " de tout cœur " sa bénédiction apostolique par un message signé en son nom du cardinal secrétaire d'État, Tarcisio Bertone. Dans celui-ci, le Pape a adressé son " cordial salut à tous les participants, les assurant de sa fervente prière ". Avec le Motu Proprio *Summorum Pontificum*, est-il rappelé dans le message, le Pape " a désiré répondre à l'attente des fidèles liés aux formes liturgiques précédentes ". Et, en effet, comme l'avait écrit le Pape dans sa Lettre aux évêques accompagnant le Motu Proprio " il est bon de conserver les richesses qui ont grandi dans la foi et dans la prière de l'Église et de leur donner leur juste place, tout en reconnaissant pleinement la valeur et la sainteté de la forme ordinaire du rite romain ", fruit de la réforme liturgique postconciliaire. À la cérémonie à Saint-Pierre ont assisté plusieurs milliers de fidèles, dont beaucoup de jeunes, signe que la liturgie traditionnelle n'est pas qu'un héritage des générations passées. Ont participé également l'archevêque Augustine Di Noia, vice-président de la Commission Pontificale Ecclesia Dei, monseigneur Guido Pozzo, le secrétaire de la Commission que le Pape a promu hier archevêque Aumônier. Étaient présents également monseigneur Marco Agostini, cérémoniaire pontifical, monseigneur Camille Perl, ancien vice-président de l'Ecclesia Dei et monseigneur Juan Miguel Ferrer Grenesche, sous-secrétaire de la Congrégation pour le culte divin. Le cérémoniaire était l'abbé Almiro de Andrade, officiel de la Commission Ecclesia Dei, qui est l'organisme du Vatican préposé au suivi des groupes ecclésiastiques liés à la forme extraordinaire du rite romain.

B) L'ENCADRÉ

Une " forme extraordinaire " admise

Par le Motu Proprio *Summorum Pontificum*, Benoît XVI a en 2007 donné pleine citoyenneté dans l'Église à l'usage du Missel en vigueur avant la réforme liturgique successive au Concile Vatican II. Comme l'a rappelé l'instruction *Universæ Ecclesiæ* de mai 2011, celui-ci établit qu'il n'y a " aucune contradiction " entre le Missel préconciliaire et le Missel postconciliaire qui constituent, respectivement, la forme extraordinaire et la forme ordinaire de l'unique rite romain. Avec *Summorum Pontificum*, Benoît XVI a en fait voulu : offrir à tous les fidèles la liturgie ancienne, considérée " comme un trésor à conserver précieusement " ; " garantir et assurer " pratiquement l'usage de la forme extraordinaire " étant bien entendu que l'usage de la liturgie latine en vigueur en 1962 est une faculté donnée pour le bien des fidèles et donc à interpréter en un sens favorable aux fidèles qui en sont les principaux destinataires " ; et, enfin, " favoriser la

réconciliation au sein de l'Église ".

L'instruction rappelle que c'est à l'évêque qu'il revient " de prendre les mesures nécessaires pour garantir le respect de la forme extraordinaire " qui peut être demandée par un groupe de fidèles - sans que ne soit précisé un nombre minimum de membres - qui peuvent être " issus de paroisses ou de diocèses différents ". Le document explique ensuite que doit être également autorisée de façon occasionnelle la forme extraordinaire à condition de respecter la programmation liturgique ordinaire de la paroisse où elle est demandée. Il souligne aussi que les demandeurs de la Messe de 1962 ne doivent en aucune façon soutenir ou appartenir à des groupes qui manifestent leur opposition à " la validité ou la légitimité " des liturgies postconciliaires.